



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Armor All® Shield Anti-Pluie pour Vitres

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Armor All® Shield Anti-Pluie pour Vitres

Numéro du produit 20200

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Repousse l'eau du pare-brise de l'automobile.

Utilisations déconseillées Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Energizer France SAS
2 Rue Jacques Daguerre
92500 Rueil-Malmaison
France
Tel: +33 1 34 80 27 71
euregulatory@energizer.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 1495 350234
Lundi - Jeudi: 8.30 - 17.00
Vendredi: 8.30 - 15.30

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Flam. Liq. 2 - H225

Dangers pour la santé humaine Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336

Dangers pour l'environnement Non Classé

Physicochimique Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Armor All® Shield Anti-Pluie pour Vitres

Mention d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Mentions de mise en garde	P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P261 Éviter de respirer les vapeurs. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette	EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Contient	propane-2-ol
Mentions de mise en garde supplémentaires	P280 Porter un équipement de protection des yeux. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction. P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

propane-2-ol 50 - 100%		
Numéro CAS: 67-63-0	Numéro CE: 200-661-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457558-25-XXXX
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336		
acide sulfurique 0.5 - <1%		
Numéro CAS: 7664-93-9	Numéro CE: 231-639-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119458838-20-XXXX
Classification Met. Corr. 1 - H290 Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318		

Armor All® Shield Anti-Pluie pour Vitres

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer.
Inhalation	Si l'irritation de la gorge ou la toux persiste, procéder comme suit. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Contact cutané	Enlever les vêtements contaminés et rincer la peau soigneusement à l'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
Inhalation	Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Mal de tête. Nausées, vomissements. Dépression du système nerveux central. Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige. Effet narcotique.
Ingestion	Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.
Contact cutané	Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations. Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.
Contact oculaire	Peut provoquer une gêne. Irritant pour les yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes. Garder la personne touchée en observation.
------------------------------------	---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.
Produits de combustion dangereux	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Oxydes de carbone. Gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Armor All® Shield Anti-Pluie pour Vitres

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs.
Équipements de protection particuliers pour les pompiers	Utiliser un équipement de protection approprié aux produits environnants. Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comportant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
----------------------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.
--	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. Absorber dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés.
------------------------------	---

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections	Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.
--------------------------------------	--

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations	Lire et suivre les recommandations du producteur. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Prévoir une ventilation suffisante.
Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail	Éviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage	Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
--------------------------------	--

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.
---	--

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Armor All® Shield Anti-Pluie pour Vitres

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

propane-2-ol

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 400 ppm 980 mg/m³

acide sulfurique

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 3 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

propane-2-ol (CAS: 67-63-0)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 500 mg/m³

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 888 mg/kg p.c. /jour

Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 89 mg/m³

Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 319 mg/kg p.c. /jour

Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 26 mg/kg p.c. /jour

PNEC

- eau douce; 140.9 mg/l

- eau de mer; 140.9 mg/l

- Station d'épuration des eaux usées; 2251 mg/l

- Sédiments (eau douce); 552 mg/kg

- Sédiments (eau de mer); 552 mg/kg

- Sol; 28 mg/kg

- Orale; 160 mg/kg

acide sulfurique (CAS: 7664-93-9)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.05 mg/m³

Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 0.1 mg/m³

PNEC

eau douce; 0.003 mg/l

eau de mer; 0 mg/l

Station d'épuration des eaux usées; 8.8 mg/l

Sédiments (eau douce); 0.002 mg/kg

Sédiments (eau de mer); 0.002 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Toute manipulation doit avoir lieu uniquement dans des zones bien ventilées. Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques bien ajustées ou un écran facial.

Armor All® Shield Anti-Pluie pour Vitres

Protection des mains	Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Il est recommandé de changer fréquemment.
Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété.
Mesures d'hygiène	Ne pas fumer dans la zone de travail. Laver rapidement avec de l'eau et du savon si la peau devient contaminée. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE".
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide limpide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Alcool.
Seuil olfactif	Indéterminé.
pH	pH (solution concentrée): 0.28
Point de fusion	Non pertinent.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Indéterminé.
Point d'éclair	13°C
Taux d'évaporation	Indéterminé.
Facteur d'évaporation	Indéterminé.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non pertinent.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non pertinent.
Pression de vapeur	Indéterminé.
Densité de vapeur	Indéterminé.
Densité relative	0.7987
Densité apparente	Indéterminé.
Coefficient de partage	Indéterminé.
Température d'auto-inflammabilité	Non pertinent.

Armor All® Shield Anti-Pluie pour Vitres

Température de décomposition	Non pertinent.
Viscosité	Indéterminé.
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Propriétés comburantes	Le mélange lui-même n'a pas été testé mais aucun composant ne répond aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Autres informations	Aucune information requise.
----------------------------	-----------------------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
-------------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
---------------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Ne polymérisera pas.
---	----------------------

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.
----------------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.
-------------------------------	---

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Aucun à température ambiante. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.
--	--

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale)	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
--	--

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée)	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
--	--

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation)	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
---	--

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
---	--

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.
---	--

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
-------------------------------------	--

Armor All® Shield Anti-Pluie pour Vitres

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in vivo Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut provoquer somnolence ou vertiges.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

Informations toxicologiques sur les composants

propane-2-ol

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 5 840,0 mg/kg)

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) Information du dossier REACH.

ETA orale (mg/kg) 5 840,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Index d'irritation cutanée primaire: 0/4 Score érythème/escarre: Score œdème: Information du dossier REACH.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Dose: 0.1 ml, 1 seconde, Lapin Information du dossier REACH. Irritante.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de Buehler - Cobaye: Non sensibilisant. Information du dossier REACH.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Mutation génique: Négatif. Information du dossier REACH.

Essais de génotoxicité - in vivo Aberration chromosomique: Négatif. Information du dossier REACH.

Cancérogénicité

Armor All® Shield Anti-Pluie pour Vitres

Cancérogénicité NOEL 5000 ppm, Inhalatoire, Rat Information du dossier REACH.

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un STOT SE 3 - H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEC 5000 ppm, Inhalatoire, Rat Information du dossier REACH.

acide sulfurique

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Skin Corr. 1A - H314

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Eye Dam. 1 - H318

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité pour le développement: - NOAEC: 19.3 mg/m³, Inhalatoire, Lapin Information du dossier REACH.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

Informations écologiques sur les composants

propane-2-ol

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 10000 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule) Information du dossier REACH.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CL₅₀, 24 heures: > 10000 mg/l, Daphnia magna Information du dossier REACH.

acide sulfurique

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 16 - 28 mg/l, Lepomis macrochirus (crapet arlequin) Information du dossier REACH.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: > 100 mg/l, Daphnia magna Information du dossier REACH.

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heures: > 100 mg/l, Desmodemus subspicatus Information du dossier REACH.

toxicité aquatique chronique

Armor All® Shield Anti-Pluie pour Vitres

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	NOEC, 65 jours: 0.025 mg/l, <i>Jordanella floridae</i> Information du dossier REACH.
--	---

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, : 0.15 mg/l, <i>Tanytarsus dissimilis</i> Information du dossier REACH.
--	--

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles.

Informations écologiques sur les composants

propane-2-ol

Biodégradation	Eau - Dégradation (53%): 5 jours Information du dossier REACH.
Demande biologique en oxygène	1.19 - 1.72 g O ₂ /g substance Information du dossier REACH.
Demande chimique en oxygène	2.23 g O ₂ /g substance Information du dossier REACH.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Indéterminé.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

acide sulfurique

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.
--	---

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales.

Méthodes de traitement des déchets Ne pas éliminer des déchets non-traités dans les égouts, à moins que ce ne soit en totale conformité avec les exigences des autorités locales de l'eau.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1219

N° ONU (IMDG) 1219

Armor All® Shield Anti-Pluie pour Vitres

N° ONU (ICAO) 1219

N° ONU (ADN) 1219

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) ISOPROPANOL

Nom d'expédition (IMDG) ISOPROPANOL

Nom d'expédition (ICAO) ISOPROPANOL

Nom d'expédition (ADN) ISOPROPANOL

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 3

Code de classement ADR/RID F1

Etiquette ADR/RID 3

Classe IMDG 3

Classe/division ICAO 3

Classe ADN 3

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) II

Groupe d'emballage (IMDG) II

Groupe d'emballage (ICAO) II

Groupe d'emballage (ADN) II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-D

Catégorie de transport ADR 2

Code de consignes d'intervention d'urgence •2YE

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 33

Code de restriction en tunnels (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Armor All® Shield Anti-Pluie pour Vitres

Transport en vrac Non applicable.
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.
Précurseurs d'explosifs	Précurseur d'explosif réglementé. Règlement (UE) No 2019/1148 Du Parlement Européen Et Du Conseil du 20 juin 2019 sur la commercialisation et l'utilisation de précurseurs d'explosifs: ***TRANSLATION NEEDED*** Contains a substance or substances listed in Annex I in concentrations not higher than the limit values laid down therein: Acide sulfurique (H2SO4).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité	ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route. RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises. IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses. IATA: Association Internationale du Transport Aérien. ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures. ETA: Estimation de la toxicité aiguë DNEL: Dose dérivée sans effet. CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane). DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) . PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique. vPvB: Très persistant et très bioaccumulable. FBC: Facteur de bioconcentration.
Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008	Eye Irrit. 2 - H319, STOT SE 3 - H336: Méthode par le calcul. Flam. Liq. 2 - H225, EUH066: Jugement d'expert.
Commentaires sur la révision	Rubrique 15: Informations relatives à la réglementation // 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.
Date de révision	18/08/2021
Révision	9
Remplace la date	01/04/2021

Armor All® Shield Anti-Pluie pour Vitres

Numéro de FDS 141

Mentions de danger dans leur intégralité

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H290 Peut être corrosif pour les métaux.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Les informations fournies ici sont déclarées exactes en l'état des connaissances de Energizer Trading Ltd et selon ses convictions, mais cependant elles ne constituent pas une garantie ni une déclaration, et elles ne devraient pas être interprétées comme telles, ni impliquer pour Energizer Trading Ltd une responsabilité légale quelle qu'elle soit. Toute information ou conseil donnés par Energizer Trading Ltd, en dehors de cette publication et concernant les produits Energizer Trading Ltd ou autres matières, sont également donnés de bonne foi. Il en va de la responsabilité du client, et de l'utilisateur, de s'assurer que les matières conviennent à l'usage qui en est fait. Pour les matières qui ne sont pas fabriquées ni fournies par Energizer Trading Ltd et qui sont utilisées à la place de, ou conjointement aux matières fournies par Energizer Trading Ltd, il en va de la responsabilité du client de s'assurer que toutes les informations techniques et autres concernant ces matières, sont fournies par le fabricant ou le nisseur. Energizer Trading Ltd décline toute responsabilité pour les données contenues dans ce document et qui peuvent être utilisées dans des conditions qui sont hors de notre contrôle, et dans des situations que nous ne connaissons pas. L'information contenue dans ce document est fournie à la condition que le client et utilisateur du produit détermine lui-même l'applicabilité du produit à l'usage auquel il le destine.